prochaines années autant qu'elles l'ont été au cours des 30 dernières? Il y a 30 ou 40 ans, bien des gens travaillaient entre 60 et 72 heures par semaine. Les heures ont été réduites graduellement à 50, à 48, à 40, à 35 et, dans certains cas, à 30. Je crois qu'il n'est que réaliste de prévoir qu'au cours des quelque 15 ou 20 prochaines années le rythme de réduction des heures de travail sera même plus rapide que celui des 30 dernières années. Si c'est le cas, qu'arrive-t-il?

Si ce changement se produit, qu'est-ce que les gens feront de leurs heures de loisir? Qu'arriverait-il dans notre société si, au lieu d'avoir 500,000 chômeurs, nous en avions 5 millions? On n'a qu'à examiner les cas de certaines des milliers de personnes qui ont eu la déception d'être sans travail, de se sentir inutiles et superflues, pour se faire une idée du genre de chaos qu'entraînerait pareille situation.

Cependant, je ne crois pas que la génération actuelle ait trop à s'inquiéter de la question, car si nous répondons aux besoins et aux aspirations de nos jeunes gens au Canada, comme aux États-Unis, nous n'aurons pas de difficulté à les absorber pendant quelque temps. Si nous devions réussir à satisfaire la myriade de besoins de nos propres gens, il y aurait encore des besoins non satisfaits chez des centaines de millions d'individus dans les pays sous-développés. Mais si nous devons faire face aux énormes transferts de main-d'œuvre qu'exige maintenant l'automatisation et qu'elle continuera d'exiger à l'avenir; si nous voulons former les savants et les techniciens nécessaires pour faire fonctionner les industries automatisées; si nous voulons reviser notre code législatif en ce qui concerne les heures de travail, le déplacement des ouvriers, les prestations de chômage ou d'accidents du travail; si nous voulons fournir les enseignants et les écoles nécessaires pour répondre aux besoins de la nouvelle époque industrielle, c'est tout de suite qu'il faut tracer des programmes, et non dans dix ans.

M. Karl Scott, président de la Ford Motor Company of Canada, s'adressant, en octobre dernier, à un groupe d'étudiants en génie de l'Université de Waterloo, déclarait que les connaissances actuelles seront probablement désuètes d'ici dix ans, et que les choses qu'il faudra connaître à ce moment-là n'ont pas encore été découvertes. C'est exprimer d'une façon saisissante le rythme de l'évolution technologique dont, malheureusement, peu des nôtres sont conscients. Tel est le défi que la révolution technologique pose aux gouvernements, aux hommes d'affaires, aux éducateurs et aux syndicats. Ce sont les élé-

prochaines années autant qu'elles l'ont été ments dont je voudrais parler très brièveau cours des 30 dernières? Il y a 30 ou 40 ans, ment dans cette partie de mon discours.

Les éducateurs sont ceux qui, dans la société, ont la responsabilité de transmettre la sagesse accumulée et distillée des siècles précédents aux jeunes de chaque génération nouvelle. Ils ont toujours assumé l'une des plus grandes responsabilités de la société. Celle-ci n'a pas toujours agi comme si elle comprenait suffisamment l'importance de cette responsabilité, s'il faut en juger par la rémunération qu'ils touchaient jadis. Mais nous vivons à une époque plus heureuse, où le sort de l'enseignant s'améliore.

L'instruction est la clef de la survivance en cette époque d'automatisation et nous allons au-devant du danger si nous négligeons cette question. Il était autrefois admis que l'instruction conventionnelle se terminait au début de la vingtaine. Toutefois, une des caractéristiques essentielles de l'ère de l'automatisation, c'est que l'instruction doit se poursuivre durant toute la vie active de l'individu. Si la vie active d'un homme doit à l'avenir se terminer à 45, 50 ou 55 ans, l'éducateur aura alors la responsabilité d'apprendre à nos concitoyens à utiliser leurs loisirs.

Point n'est besoin de répéter les caractéristiques que j'ai fait ressortir plus tôt comme étant essentielles pour les étudiants sortant de nos écoles; j'aimerais cependant, ajouter une ou deux choses. Nous devons doubler et redoubler le nombre de ceux qui ont des aptitudes pour des emplois techniques et scientifiques.

Enfin, les éducateurs et les administrateurs en matière d'enseignement doivent resserrer leurs liens avec l'industrie de façon qu'il y ait compréhension constante et sans équivoque entre l'industrie et les enseignants quant aux objectifs communs qu'ils poursuivent. Bref, l'enseignant doit sortir de la salle de classe et passer quelque temps dans les usines afin d'acquérir de première main l'expérience qu'il devra faire partager à ses étudiants en matière technique. De même, l'industriel devrait aller dans la salle de classe pour expliquer quelles seront les possibilités d'emploi et les responsabilités. Il faudrait adopter à l'échelle nationale la collaboration qui existe entre l'Université de Waterloo et la collectivité industrielle.

Les enseignants devraient prendre l'initiative en mettant sur pied des comités mixtes comprenant des représentants de l'industrie et des affaires afin d'assurer la meilleure compréhension possible des besoins actuels et des projets et changements futurs. Les éducateurs d'aujourd'hui doivent élaborer pour dix ans d'avance les projets de demain.

Que dire des conséquences sur le domaine des affaires? Pour l'homme d'affaires et l'in-